



Branche Cemagref

**Compte-rendu de la réunion du
Conseil d'Administration
du Cemagref
du 1^{er} avril 2004**

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 21/11/2003
2. Plan stratégique 2004-2008 : rapport d'étape
3. Questions financières
 - Compte financier 2003
 - Décision modificative [DM] 1 2004-04-03
 - Contrats et conventions
 - Suivi du GIE Cemafruid
4. Mise en œuvre du nouveau code des marchés publics
5. Avenant à la convention constitutive du GIP Ecofor

Nota : Signalons que P.Lavarde [PL] a souhaité rencontrer les représentants du personnel en compagnie du président du CA (Jean François Carrez – [JFC]) avant la tenue de la réunion. PL s'inquiétait de la position que pouvaient prendre les représentants du personnel au sujet du plan stratégique, suite à leur refus de siéger le 30/03 au CTPC pour manifester leur opposition à la marche forcée imposée par le DG, au détriment de la concertation avec les équipes et des mesures d'accompagnement social indispensables au personnel touché par des restructurations thématiques.

Cette réunion a permis de réitérer les positions exprimées dans la déclaration préalable expliquant le refus de siéger au CTPC. Pour lever ce blocage, le DG doit accepter de rouvrir des discussions avec les équipes là où subsistent des désaccords et intégrer les remarques qui ont été fournies par les syndicats au projet de "plan d'accompagnement des évolutions d'activités ou de structures" qui n'est en l'état qu'un catalogue de bonnes intentions.

PL semblant avoir compris qu'il était peu productif de rester dans une situation de blocage et, en l'absence d'une mise au vote de principe du rapport d'étape sur le plan stratégique, les représentants du personnel ont précisé qu'ils s'en tiendraient à une déclaration sur le nécessaire besoin de telles mesures d'accompagnement social.

Approbation du PV de la réunion du 21/11/2003

Les représentant du personnel ont demandé qu'un complément d'information soit inséré au compte-rendu afin de mieux expliquer le vote négatif exprimé sur le budget 2004.

A l'instar de la position prise en CTPC, nous n'avons en effet pas voulu accepter ce budget qui présentait la transformation de 550 emplois de titulaires en CDD dans les EPST (7 pour le Cemagref).

Plan stratégique 2004-2008 : rapport d'étape

Après une présentation Power Point par PL des réflexions thématiques et des restructurations d'ATR, TR et unités de recherche envisagées, la parole a été laissée à la salle.

JFC a félicité l'établissement pour le travail opportunément accompli (le Cemagref est vraisemblablement le 1^{er} EPST à présenter son plan stratégique et espère bien en retirer quelque avantage budgétaire au moment des arbitrages, d'autant plus que sa dotation est toujours relativement faible par rapport à celle des autres EPST).

Robert Barbault (président du CST) confirme et propose quelques suggestions de modifications sur la *gouvernance* (terme très en vogue !) et les relations entre ATR et TR, notamment pour le "secteur eau" qui conserve 2 départements.

Eric Vindimian (représentant du MEDD) s'est joint aux éloges en se félicitant d'une présentation par objectifs qui respecte un indispensable équilibre entre chercheurs et ingénieurs avec une inflexion marquée vers la modélisation finalisée.

Sophie Villers (représentant la DGFAR [Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales] du MAAPAR) remarque que le terme "agriculture" a quasi complètement disparu du texte actuel. PL répond que l'agriculture est du domaine de l'INRA et que c'est implicite dans les relations entre l'eau et l'agriculture.

Pour Philippe Vissac (représentant la DGRD [Direction Générale de la Recherche et du Développement] du MAAPAR), le MAAPAR devra adapter ses formations aux compétences du Cemagref. Parmi celles-ci, PL cite spontanément les FCPR très productives pour les jeunes IGRF !

Rose-Agnès Jacquesy [RAJ] (Direction de la Technologie du MRNT) encense l'approche exemplaire des problèmes scientifiques et leur transcription en contenus avec une approche globale (systémique) en projets intégratifs. Elle espère que ces efforts seront récompensés par l'allocation de moyens, via le contrat avec l'Etat.

Dominique Olivier (directeur adjoint de la direction Technologies de Veolia – Water), reprenant un thème qui lui est cher et déjà évoqué lors de la réunion de novembre (besoins de médiation pour le partage des usages de l'eau) s'associe également aux satisfaits en mettant naturellement l'accent sur les problèmes de gouvernance et l'importance de la création de référentiels pour l'évaluation.

Les représentants du personnel ont alors fait part d'une nécessaire neutralité scientifique et de la vigilance des organisations syndicales pour les mesures qui doivent aider les personnels dont les thématiques sont modifiées et/ou supprimées. JFC s'appuyant sur les engagements pris par la DG dans la matinée appuie cette position et PL précise qu'elle est déjà en cours (pour affirmer que le DG assure en tous points !!).

Questions financières

Christine Proust (agence comptable) présente l'exercice comptable 2003.

La DM1 du budget 2004, présentée par Daniel Cordier, entérine le versement de 435 kEuros du solde des crédits sur la dotation de soutien de base et équipements gelés en 2002 par le gouvernement ; s'y ajoute un complément de subvention (174 kEuros) pour 10 postes de post-docs en supplément des 12 autorisés en 2003. Ce dernier point revêtait une particulière importance pour le DG qui souhaitait voir entérinée cette affectation budgétaire dont la mention était apparue puis disparue dans divers documents du Budget.

Nous en profitons cependant pour rappeler que si l'on peut se réjouir de l'attribution de ces emplois de post-docs, il s'agit néanmoins toujours de postes à durée très courte qui s'inscrivent dans un contexte de précarisation des emplois de la recherche.

Opportunément, nous expliquons au CA la position critique prise dès le 15 janvier par *Sud Recherche EPST* vis à vis des orientations initiales du mouvement "Sauvons la recherche" (s'adressant exclusivement aux chercheurs, sans prendre en compte les problèmes des thésards et des ITA, notamment) en précisant que de ce fait, nous n'avons pas appelé à la démission des chefs d'UR.

A la suite d'un petit cafouillage, nous (représentants du personnel) avons voté POUR la clôture du budget 2003, mais nous demandons à reprendre ce vote sur lequel nous nous ABSTENONS et votons POUR la DM1 du budget 2004 en raison du versement des crédits 2002 gelés.

Cette attitude exaspère la représentante du ministère du Budget, mais RAJ et JFC tempèrent et ce dernier proposera un arrangement dans le procès-verbal.

Jacques Joly présente le bilan d'activité 2003 du GIE Cemafruid qui rassemble le Cemagref 80% et Transfrigoroute 10% et Perifem (10%) [Association technique du commerce et de la distribution].

L'activité "habilitation et certification des meubles frigorifiques" a cessé au 1^{er} janvier 2004 en raison de l'absence de développement constaté (effet pervers résultant de l'adossement d'une activité d'essais de certification à une réglementation attendue – voire souhaitée mais qui n'est pas sortie).

N'ayant pas pu rencontrer le personnel du GIE avant, nous nous sommes abstenus sur le vote de ce bilan.

En raison de l'heure assez tardive et du départ progressif d'un certain nombre d'administrateurs, les autres points ont été menés au pas de charge sans susciter de questions particulières.

A 17h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Compte-rendu : A. Liénard,
pour les représentants du personnel présents :
A. Liénard, P. Saint-Cast, R. Estève